



DEMANDE D'ARRETE DE CIRCULATION ET DE STATIONNEMENT
SUR LA COMMUNE DE SCHILTIGHEIM

TRAVAUX

<u>DEMANDEUR</u>	<u>ENTREPRISE DE TRAVAUX</u>
Nom : Adresse : CP : Localité :	Nom : Adresse : CP : Localité :
Contact chantier : Téléphone : Courriel :	Contact chantier : Téléphone : Courriel :

DEMANDE DE PROLONGATION

Motif de prolongation :

LOCALISATION DES TRAVAUX

Voie(s) concernée(s) :

Tronçon concerné :

DESCRIPTION DES TRAVAUX

(Joindre un plan en pdf format A4)

MESURES TEMPORAIRES DEMANDEES (cocher toutes les situations envisagées)

Restrictions de circulation :

- Sur trottoir
 - Cheminement piétonnier sécurisé et balisé
 - Déviation des piétons sur trottoir d'en face
- Sur pise cyclable
 - Cyclistes pied à terre
 - Déviation sur chaussée
- Réduction de chaussée signalée
- Circulation alternée
 - Signalée par feu tricolores
 - Signalée par alternat manuel
- Limitation de vitesse à 30 km/h

Interdiction de circulation :

- Sur piste cyclable Fournir itinéraire de déviation
- Sur chaussée **Fournir plan de déviation à joindre obligatoirement**

PLANNING

Date de démarrage des travaux	
Durée des travaux	

Le délai d'instruction du dossier est de 10 jours ouvrés.

La mise en place des panneaux d'interdiction de stationner est à effectuer par l'entreprise au moins 48h avant la date précisée sur l'arrêté.

Les panneaux d'interdiction ne sont pas fournis par la collectivité.

La signalisation temporaire mise en place est à faire valider par la police municipale de la ville de Schiltigheim 48h avant démarrage de l'intervention.

Une information aux riverains sera demandée à l'entreprise chargée des travaux en fonction des mesures de circulation demandées.

Contacts pour transmission de la demande d'arrêté par mail ,courrier ou fax

Service Circulation : Mail - circulation@ville-schiltigheim.fr - fax : 0388838448

Demande faite le :